



DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

# communiqué

No:  
No.: 52

DIFFUSION: POUR DIFFUSION IMMÉDIATE  
RELEASE: LE 28 JUIN 1980

## DÉCLARATION DU SEAE SUR LA COOPÉRATION CANADA/ANASE

A l'issue de la réunion, aujourd'hui, de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, Mark MacGuigan, a qualifié de très productifs ses entretiens avec les ministres des Affaires étrangères de l'ANASE qui regroupe l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, Singapour et la Thaïlande.

Le SEAE a mentionné que notre pays a des relations de plus en plus étroites avec les membres de l'ANASE. On s'attend à ce que le Canada fournisse au cours des prochaines années, aux membres de l'ANASE, une aide au développement de plus de 200 millions de dollars. En 1979, les échanges bilatéraux se sont accrus de plus de 40 pour cent. Le Canada et les membres de l'ANASE se consultent sur une vaste gamme de questions économiques et politiques internationales. Le Canada est de plus en plus préoccupé par les événements en Indochine. C'est d'ailleurs pourquoi, il a coparrainé une résolution présentée par les membres de l'ANASE à l'Assemblée générale des Nations unies en novembre 1979, condamnant l'invasion du Kampuchea par le Vietnam. Lors de ses entretiens de Kuala Lumpur, Marc MacGuigan a confirmé son appui aux ministres des Affaires étrangères de l'ANASE dans leur condamnation des récentes attaques vietnamiennes à la frontière thaï-cambodgienne. Il a également fait part de la vive inquiétude que lui causent les incursions vietnamiennes en territoire thaïlandais, notant que la Thaïlande a généreusement accordé le premier asile à des centaines de milliers de réfugiés indochinois depuis 1975, et que l'action vietnamienne a causé inutilement des souffrances et des morts chez les réfugiés kampuchéens et les ressortissants thaïlandais à proximité de la frontière. Il a lancé un appel à tous les pays, les exhortant à ne poser aucun geste qui augmenterait les tensions et l'instabilité dans la région et ajouterait aux souffrances qu'y éprouvent déjà les peuples de la péninsule indochinoise.

Pour souligner l'engagement du Canada envers la stimulation de la coopération économique, le SEAE a proposé à ses collègues de l'Association que le Canada et l'ANASE entreprennent des négociations préliminaires pour étudier la possibilité de conclure un accord de coopération industrielle et technique. L'accord proposé engloberait des programmes de coopération industrielle et d'assistance technique, outre certaines formes traditionnelles d'aide au développement - comme l'appui aux secteurs des pêches et des forêts - qui ont été discutées pendant les réunions. Un tel accord faciliterait également la coopération entre les secteurs privés de l'ANASE et du Canada.

Le SEAE a annoncé que le Canada a accepté de fournir à l'ANASE une aide concrète dans les secteurs des forêts et des pêches. Lors des rencontres, le Canada s'est engagé à financer, à même les crédits de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), une partie du coût des services d'experts, de la formation, des séminaires et de l'équipement connexe pour l'implantation d'un centre de semences arboricoles en Thaïlande; il y a eu à cet effet un échange de notes avec le ministre des Affaires étrangères de la Thaïlande, qui agissait au nom de l'ANASE. On n'a pas encore terminé les négociations sur la mise en oeuvre d'un projet technique de conservation et de conditionnement du poisson comportant des éléments similaires.

De l'avis du SEAE, la région de l'Asie renferme certaines des plus importantes réserves mondiales de bois durs tropicaux, y compris le tek et l'acajou. Il est cependant urgent de procéder au reboisement sur une vaste échelle, aussi bien pour protéger la valeur commerciale des forêts que pour préserver les bassins fluviaux et les terres agricoles, perpétuer le rôle du bois comme source d'énergie et pour maintenir l'équilibre écologique. Le projet forestier renforcerait les efforts des gouvernements de l'ANASE dans ce domaine et contribuerait à surmonter l'obstacle majeur à une meilleure gestion forestière dans la région que constitue l'incertitude quant à la disponibilité et la qualité des semences. Ce projet permettrait également de répondre à une partie des besoins en formation sans laquelle une meilleure gestion de la ressource forestière n'est pas possible. Les retombées du projet profiteraient surtout aux gens employés dans le secteur de la foresterie dans les divers pays membres et, à plus long terme, aux générations futures.

En ce qui a trait au projet de pêcheries en cours de négociation, le SEAE a indiqué que le poisson représentait environ la moitié de l'alimentation en protéines de la population asiatique, qui souffre d'ailleurs de carences à cet égard. On estime que trois millions de personnes travaillent déjà dans le secteur des pêches et l'aide fournie viserait à aider les pays membres à réduire les pertes qui surviennent après la récolte, à améliorer les technologies traditionnelles et modernes de conditionnement et à augmenter les revenus des petits pêcheurs.

Le SEAE a signalé que la coopération industrielle entre le Canada et les pays de l'Asie s'était rapidement accrue. Le programme de coopération industrielle de l'ACDI a pour l'un de ses objectifs d'aider le secteur privé canadien à se lancer dans des co-entreprises, à

conclure des accords de fabrication sous licence et à s'engager dans d'autres formes de coopération économique avec des pays asiatiques comme ceux de l'ANASE. En 1979-1980, le programme subventionnait 39 projets dans la région asiatique, près de huit fois le total de 1978-1979. De fait, c'est là la plus forte concentration régionale d'aide canadienne du genre. Cinq des projets avaient un rayonnement à la grandeur de l'Asie. Un colloque sur l'utilisation des bois durs asiatiques en ébénisterie a amené quatre compagnies canadiennes à s'approvisionner auprès d'exportateurs de la région. En mai et juin de cette année, un séminaire sur les normes a réuni à Ottawa des représentants d'organisations asiatiques des normes dans le but de les aider à élaborer des normes industrielles nationales. Parallèlement, un colloque asiatique sur les licences de fabrication et le transfert de technologies qui s'est terminé à Kuala Lumpur le 26 juin avait pour but de favoriser une meilleure compréhension du rôle efficace que peuvent jouer dans le développement industriel les systèmes de propriété intellectuelle que sont les brevets. Il est également prévu d'assurer des services consultatifs qui doivent favoriser l'amélioration et la modernisation des normes de propriété industrielle. Le programme canadien est aussi venu en aide au PICA, organisation financière de Singapour qui favorise la coopération au niveau des investissements privés et à la TECHNUNET, un centre d'information sur la technologie, également basé à Singapour. Les deux organismes sont au service de la région.

Enfin, Marc MacGuigan a signalé qu'avant d'entamer le dialogue entre le Canada et l'ANASE, les chefs de missions canadiennes dans les cinq pays asiatiques de l'Association se sont réunis avec des hauts fonctionnaires d'Ottawa pour passer en revue l'ensemble de la politique canadienne dans la région. C'est là une première et tous les participants ont conclu que la réunion avait été extrêmement utile et bénéfique.